



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 23 JANVIER 2026 À 16 H
AU CENTRE ADMINISTRATIF

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026
3. Adoption du programme triennal des immobilisations (PTI) de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska pour les années 2026-2027-2028
4. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
5. Levée de la séance